

Trets, le 23/03/2026

MAIRIE DE TRETS

Secrétariat Général

Tel : 04 42 37 55 14

sg@trets.fr

Réf : PC/FP/PA

VOTE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 mars 2026 à 18 h

Les membres présents : Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux : CHAUVIN Pascal, FABRE Patricia, SOLA Jean-Christophe, DURAND TEILLIER Carole, ACCOLLA Cyril, DUDON Patricia, LUVERA Georges, TOROSSIAN GANDOLFI Angélique, ALEXANDRE Stéphane, SAMMUT Prescillia, TRINCHERO Alain, DELEUZE Odile, GAUTIER Guillaume, VALLA Céline, DA CONCEICAO LIMA Nelson, DUTHOIT-FERRARI Karine, NUEZ Richard, BOI Maëva, FERRES Frédéric, VERVACK Florence, BOCOGNANO Christophe, CANTAT Corinne, MARANO Louis, TALMON Sandrine, ALBERTO Fabrice, DUDON Caroline, MONNET Yves, BEAUDOUIN Thomas, BONNAMY Marie, DOUMAS Julien, LORCET Myriam, FELAPPI Stéphanie, GUIBOUD-RIBAUD Arnaud.

Secrétaire de séance : M. Alain TRINCHERO

1) Election du Maire sous la Présidence du Doyen : M. Yves MONNET;

Etait seul candidat : M. Pascal CHAUVIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33 voix

A déduire : 6 voix

Suffrages obtenus : 27 voix

Majorité absolue : 14 voix

Pascal CHAUVIN a obtenu 27 voix et est déclaré Maire de TRETS

2) Fixation du nombre d'Adjoints : Le Conseil Municipal de Trets donc l'effectif est de trente-trois membres ne peut avoir plus de neuf Adjoints au Maire, il lui appartient donc d'en fixer le nombre.

A l'unanimité la fixation du nombre d'Adjoints et de neuf.

3) Election des Adjoints :

Une seule liste s'est déclarée candidate : liste présentée par M.

Pascal CHAUVIN

1) M. Jean-Christophe SOLA

2) Mme Patricia DUDON

3) M. Cyril ACCOLLA

4) Mme Prescilla SAMMUT

- 5) M. Nelson DA CONCEICAO LIMA
- 6) Mme Carole DURAND TEILLIER
- 7) M. Georges LUVERA
- 8) Mme Angélique TOROSSIAN-GANDOLFI
- 9) M. Alain TRINCHERO

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33 voix

A déduire : 6 voix

Suffrages obtenus : 27 voix

Majorité absolue : 14 voix

A obtenu liste Pascal CHAUVIN : 27 voix

- 4) Lecture de la charte de l'Elu – Le conseil municipal prend acte, à l'unanimité, de la lecture de la charte de l'Elu.

La séance est levée à 19h15.